

***Séance extraordinaire du
Conseil scolaire fransaskois***
Le mercredi 26 février 2014 (19 h)
audioconférence
Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Élisabeth Perreault, Région n° 9 de l'école St-Isidore (de Hoey)
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde (de Bellegarde)
Papi Tshiswaka, Région n° 3 de Regina (de Regina)
André Denis, Région n° 4 de l'école Providence (de St-Denis)
Yvan LeBel, Région n°5 de Saskatoon (de Saskatoon à partir de 19 h 08)
Nadine Penney, Région n° 7 de Prince Albert (de Prince Albert)

Les membres suivants du Conseil sont absents :

Simone Couture, Région n° 2 de La Vieille
Denis Marchildon, Région n° 6 de Zenon Park
Michèle Bossé, Région n° 8 des Battlefords

Les membres suivants du personnel sont présents :

Donald Michaud, directeur de l'éducation par intérim, CÉF
Ronald Ajavon, surintendant des affaires et trésorier, CÉF
Michelle Arseneault, secrétaire générale du CSF

La secrétaire du CSF confirme le consentement unanime des membres du CSF de la tenue de la séance extraordinaire à l'exception de la conseillère Michèle Bossé pour des raisons exceptionnelles.

I OUVERTURE

1.1 Bienvenue et pensée du jour

La présidence constate le quorum et appelle à l'ordre la séance extraordinaire à 19 h.

1.2 Adoption de l'ordre du jour du 26 février 2014

14.106 JOSEPH POIRIER : Que l'ordre du jour du 26 février 2014 soit adopté tel que présenté.

Adopté

II DIRECTIONS DU CONSEIL

2.1 DÉCISIONS

2.1.1 Adoption du procès-verbal du 18 février 2014

14.107 NADINE PENNEY: Que le CSF adopte le procès-verbal du 18 février 2014.

Adopté

2.1.2 Relations et gouvernance

14.108 JOSEPH POIRIER : Que le CSF se rencontre les 7 et 8 mars 2014 à Saskatoon pour traiter des relations et de la gouvernance.

1 abstention

Adopté

14.109 ANDRÉ DENIS : Que le CSF autorise un montant maximal de 15000\$ au budget pour l'embauche d'un consultant en relations et gouvernance.

1 abstention

Adopté

2.2 Direction stratégique

Sans objet.

2.3 Principes et élaboration de politiques et procédures administratives

Sans objet

3. Correspondance et points d'information

Sans objet

IV DÉLÉGATION ET PRÉSENTATION SPÉCIALES

Sans objet

V IDENTIFICATION DES POINTS EN DÉVELOPPEMENT POUR LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE

Sans objet

VI TOUR DE TABLE ET CLÔTURE DE LA RÉUNION

6.1 Durée de la séance du 26 février 2014

14.110 ANDRÉ DENIS : Que le CSF accorde aux membres du CSF présents le 26 février 2014 un remboursement d'honoraires équivalent à moins de 2 heures.

Adopté

6.2 Prochaine séance

Le 7 mars 2014, Saskatoon, 9 h

6.3 Levée de la séance du 26 février 2014

14.111 PAPI TSHISWAKA : Que le CSF lève la séance à 19 h 40.

Adopté

Présidence

Secrétaire